



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etude prospective de Statistique Vaud

Transition énergétique et mobilité des personnes dans le canton de Vaud à l'horizon 2050

La mobilité des personnes constitue un domaine essentiel de la transition énergétique vaudoise, car elle est à l'origine d'un quart des émissions de gaz à effet de serre dans le canton. Si le canton s'est collectivement fixé pour but de se départir des énergies fossiles dans ce domaine à l'horizon 2050, le dosage entre les différents axes d'action reste à établir. La trajectoire vers la décarbonation passe par le remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques ou à l'hydrogène, la réduction des déplacements et par des déplacements plus efficaces énergétiquement. Afin d'éclairer les choix quant au dosage de ces axes d'action, quatre scénarios prospectifs sont analysés dans l'étude prospective publiée aujourd'hui par Statistique Vaud.

La transition énergétique consiste à se départir des énergies d'origine fossile et nucléaire, afin d'atteindre la neutralité carbone et de gagner en indépendance énergétique. Cette transition est au cœur du plan de législature, et de nombreuses impulsions pour en accélérer le rythme sont données, notamment par le Conseil d'Etat qui vient d'annoncer le renforcement de sa politique climatique.

Dans le domaine de la mobilité des personnes, l'usage des véhicules thermiques est au centre de l'attention et plus particulièrement celui des voitures fonctionnant aux carburants pétroliers. En effet, ces voitures sont responsables de 91% de la consommation d'énergie fossile de la mobilité des personnes et de 95% de ses émissions territoriales de gaz à effet de serre en 2023.

Si les leviers permettant de décarboner la mobilité concernent en particulier la voiture, ils portent néanmoins sur l'ensemble des modes de déplacement. Ces leviers peuvent être regroupés en trois axes d'action:

1. Eviter : adopter des pratiques permettant d'éviter ou de raccourcir les déplacements motorisés (aménagement du territoire, loisirs de proximité, etc.).
2. Reporter : privilégier les modes les plus efficaces énergétiquement et/ou moins

émetteurs de gaz à effet de serre : en particulier, utiliser des transports publics (train, bus, etc.) ou un transport individuel décarboné (vélo, vélo électrique) plutôt que la voiture.

3. Convertir : remplacer les véhicules thermiques (voitures, motos et bus à essence ou diesel, y compris hybrides) par des véhicules fonctionnant à l'électricité et dans la mesure de leur potentiel à l'hydrogène ou aux biocarburants, choisir des modèles plus efficaces énergétiquement et partager les véhicules individuels.

Le futur de la mobilité n'est pas tracé et pourrait prendre des trajectoires sensiblement différentes selon les choix individuels et collectifs qui seront faits quant à l'activation des axes d'action explicités. Pour éclairer ces choix et rendre compte des options possibles, quatre scénarios sont analysés dans cette étude:

- Dans le scénario *Continuité renforcée (S1)*, les pratiques poursuivent leur évolution actuelle avec un usage moins marqué de la voiture. Les transports publics et le vélo sont renforcés et 65% des voitures sont électriques.
- Dans le scénario *Changement de cadence (S2)*, les pratiques sont adaptées plus nettement et des déplacements évités. Les transports publics et le vélo sont fortement développés. Les voitures sont à 80% électriques.
- Dans le scénario *Vers davantage de sobriété (S3)*, les pratiques changent et des déplacements sont plus courts et/ou évités. Les transports publics et le vélo sont massivement développés. Le partage de véhicules se diffuse, tout comme l'adoption de voitures plus compactes. Les véhicules fonctionnent à l'électricité (quasiment tous) ou à l'hydrogène.
- Dans le scénario *100% motorisations (S4)*, les pratiques de 2023 sont maintenues et le volume total des déplacements évolue sous l'effet des dynamiques démographiques. Les véhicules sont presque tous électriques (96%), le solde fonctionnant à l'hydrogène.

Il ressort des nombreuses analyses comparatives les constats suivants :

- Le potentiel de développement des transports publics et du vélo, associé à des pratiques de mobilité plus sobres, permettrait de réduire notablement l'usage de la voiture à l'horizon 2050, même dans le contexte de croissance démographique qui se dessine.
- La voiture restera vraisemblablement le mode de déplacement représentant le plus grand volume de kilomètres parcourus dans le canton à l'horizon 2050. Dès lors, l'adoption de la voiture électrique, de préférence sobre énergétiquement et partagée, constitue un axe d'action nécessaire pour se départir du fossile.
- Les déplacements consommeront beaucoup plus d'électricité, avec l'utilisation de voitures électriques (surtout) et l'usage plus fréquent des transports ferroviaires. Ce besoin supplémentaire implique de développer plus rapidement la production d'électricité renouvelable dans le canton.
- Atteindre la neutralité carbone en combinant l'ensemble des axes d'action permettrait de se déplacer en impactant beaucoup moins le climat sur l'ensemble de la période (S3), par rapport à une décarbonation passant uniquement par de nouvelles motorisations.

Intitulée «*Transition énergétique et mobilité des personnes dans le canton de Vaud à*

l'horizon 2050», la nouvelle étude de la section prospective de Statistique Vaud a été réalisée en coordination avec la Direction de l'énergie (DIREN), la Direction générale de l'environnement (DGMR) et l'Office cantonal de la durabilité et du climat (OCDC).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 03 juillet 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DADN, Valérie Dittli, conseillère d'Etat, [021 316 20 01](tel:0213162001)

DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, [021 316 70 07](tel:0213167007)

DADN, Marc-Jean Martin, chef de la section prospective et aide à la décision, Statistique Vaud, [021 316 29 71](tel:0213162971)

LIEN(S)

[Prospectif : «Transition énergétique et mobilité des personnes dans le canton de Vaud à l'horizon 2050», étude complète](#)

[Infographie](#)

[Synthèse](#)

[Page dédiée à l'étude](#)